



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Cerema en Outre-mer

Le mot de la direction



Pascal BERTEAUD
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CEREMA

« **L**e Cerema, fort de plus de 50 ans d'expertise au service des territoires, joue un rôle clé dans l'accompagnement des collectivités territoriales et de l'État, notamment dans les Outre-mer où il poursuit le renforcement de son ancrage territorial.

Notre direction territoriale Outre-mer, créée en 2023, avec ses implantations en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, incarne cette dynamique en apportant une expertise technique et scientifique adaptée aux spécificités insulaires et ultramarines.

Engagé dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique, le Cerema mobilise ses compétences pluridisciplinaires pour répondre aux enjeux majeurs des territoires ultramarins : gestion durable des littoraux, résilience et adaptation des infrastructures au changement climatique, gestion de l'eau potable, mobilités durables, aménagements et stratégies des territoires. »



Séverine BES DE BERC
DIRECTRICE
TERRITORIALE OUTRE-MER

« **A**u service près de 60 collectivités, des services de l'État et des acteurs privés, notre direction apporte des solutions innovantes adaptées aux enjeux spécifiques de ces territoires, tout en assurant la diffusion et la capitalisation des connaissances au bénéfice de tous.

Par sa posture neutre et partenariale, elle facilite également le dialogue entre les différents acteurs locaux, contribuant ainsi à la résilience et à la vitalité des territoires peu denses et insulaires.

Grâce à une organisation décentralisée et une offre de services intégrée, notre direction territoriale est un véritable levier d'ingénierie publique, garantissant un appui technique de haut niveau, adapté aux défis spécifiques des Outre-mer, pour construire ensemble des territoires durables, inclusifs et résilients face aux évolutions climatiques et socio-économiques. »



Le Cerema*, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique. Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans **6 domaines d'activité** : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral. Avec des équipes multidisciplinaires et des implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

Le Cerema est présent en **Outre-mer** avec **4 implantations** et près de **25 agents** de proximité. En 2026, le Cerema préfigurera une Agence dans le Pacifique.

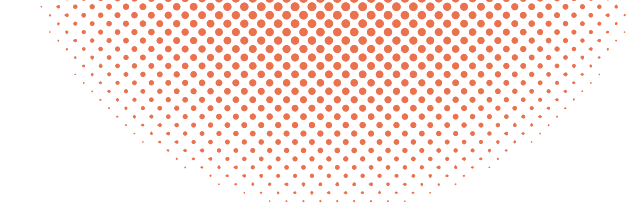
Environ
2 500
agents répartis sur
27 implantations

70 %
d'ingénieurs et
techniciens

*Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

RETROUVEZ
LE PROJET STRATÉGIQUE
DU CEREMA 2025 - 2028





Les 6 domaines d'activité

AMÉNAGEMENT ET STRATÉGIES TERRITORIALES

Imaginer et concevoir
de nouvelles manières
d'aménager les territoires

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Garantir l'efficacité et la
pérennité des réseaux

BÂTIMENT

Adapter le bâti au défi
climatique et améliorer la
qualité d'usage

ENVIRONNEMENT ET RISQUES

Prévenir les risques
naturels et préserver
l'environnement dans
le cadre de projets
d'aménagement

MOBILITÉS

Développer des services
de mobilité décarbonés,
pour tous et pour tous les
territoires

MER ET LITTORAL

Adapter les territoires
littoraux au défi climatique
et sécuriser les activités
maritimes et fluviales

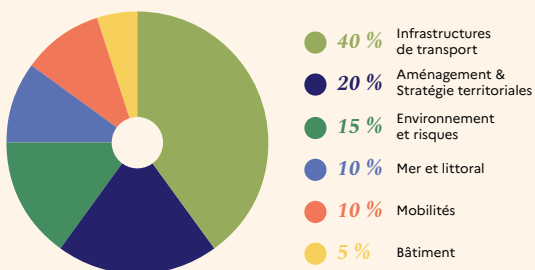




La direction Outre-mer est dorénavant déployée dans 4 territoires : Mayotte, La Réunion, Guyane et la Guadeloupe qui couvre également la Martinique et les Îles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy).

Aujourd'hui composée de près de 25 agents, elle s'appuie sur l'ensemble des directions territoriales et techniques de l'Hexagone pour apporter son expertise aux enjeux spécifiques des territoires ultra-marins.

Répartition de l'activité de la direction en 2024



“ Ci-après, une sélection de nos projets emblématiques les plus récents. ”

Appui à l'engagement du contrat de relance et de transition écologique de la Communauté de Communes du Sud Mayotte

La Communauté de Communes du Sud de Mayotte (CC Sud), qui regroupe les 31 000 habitants des communes de Bandré, Bouéni, Chirongui et Kani-Kéli, a signé son contrat de relance et de transition écologique (CRTE) en 2022. Ce contrat, doté d'un budget de 293 millions d'euros, comprend 72 projets, dont 60 % sont axés sur le tourisme et l'attractivité du territoire.

Les orientations stratégiques de la CC Sud incluent :

- > affirmer l'ouverture, l'accessibilité et l'attractivité du territoire ;
- > se positionner comme un territoire touristique authentique et original ;
- > structurer des filières économiques locales dans une approche respectueuse de l'environnement ;
- > co-construire un territoire solidaire, fondé sur les valeurs de la culture mahoraise ;
- > identifier, préserver et valoriser les ressources locales et les biens communs.

Pour concrétiser ces ambitions, la CC Sud a exprimé le besoin d'un accompagnement technique pour prioriser les actions et structurer la mise en œuvre du CRTE.



Le Cerema a accompagné la CC Sud en apportant une assistance technique visant à renforcer la gouvernance du CRTE et à faciliter la priorisation des projets. Ses interventions ont inclus :

- > élaboration d'un outil d'aide à la décision pour évaluer et hiérarchiser les actions proposées ;
- > avis technique sur la notation des projets, permettant une sélection cohérente avec les orientations stratégiques ;
- > présentation des résultats aux élus de la CC Sud pour encourager une nouvelle priorisation des actions.

Cet appui a permis à la CC Sud de disposer d'une méthodologie structurée pour la mise en œuvre de son CRTE, favorisant ainsi une transition écologique adaptée aux spécificités locales.

Retour d'expérience post-tempête Fiona pour la DEAL de Guadeloupe

Suite au passage de la tempête Fiona en 2022, les services de l'État et les collectivités locales ont souhaité disposer d'un retour d'expérience structuré sur les dégâts causés aux infrastructures et à l'environnement.

Le principal objectif était de disposer d'un scénario modélisant un événement extrême pour la commune de Basse-terre afin de mieux comprendre l'ampleur des désordres et impacts et révéler la vulnérabilité du territoire.



Le Cerema a accompagné la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de Guadeloupe dans la collecte, l'analyse et la structuration des données relatives au phénomène et aux dégâts associés.

En collaboration avec les acteurs de terrain, le Cerema a produit un retour d'expérience détaillé, intégrant cartographies, typologies de dégâts et enseignements pour la gestion future des risques.

Ce travail pourra permettre d'alimenter les réflexions locales en matière d'adaptation, de contribuer à l'amélioration des plans de prévention et de renforcer les capacités d'anticipation des acteurs face aux événements climatiques extrêmes.

Appui au contrôle extérieur des projets de zones d'aménagement d'opération d'intérêt national (OIN) en Guyane

L'établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane (EPFAG) pilote l'opération d'intérêt national (OIN), la première de ce type en Outre-mer, sur le territoire guyanais.

Cette opération vise à accompagner l'urbanisation de nouveaux quartiers dans un contexte de forte croissance démographique (+4,5 % par an), où le déficit en logements et en équipements publics engendre de nombreux dysfonctionnements.

Dans ce cadre, l'EPFAG a initié l'aménagement de 2 secteurs situés sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, au nord-ouest de la Guyane.

L'EPFAG a confié au Cerema une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) « Contrôle extérieur ». Cette mission vise à :

- > valider le protocole de comptages, d'enquêtes et de modélisations numériques du trafic routier ;
- > garantir la conformité des caractéristiques géométriques préconisées pour l'aménagement des deux carrefours sur cet axe routier (RN 1) emprunté par près de 20 000 véhicules/jour dans les 2 sens de circulation, et des conditions de sécurité maximales, notamment pour les usagers les plus vulnérables (modes actifs et très nombreux deux roues motorisés).



L'enjeu de la mission d'AMO « contrôle extérieur », confiée au Cerema, est de garantir un dimensionnement suffisant et fiable des intersections au niveau des raccordements directs sur la RN 1, pour ces secteurs de Saint-Laurent-du-Maroni, à justifier dans un dossier d'opportunité, en vue de sa validation par le ministère chargé des Transports.

Dans ce cadre, le Cerema a été chargé de fournir les livrables suivants :

- > note d'avis sur le protocole de comptages et d'enquêtes ;
- > avis technique sur la réalisation de l'étude de trafic (modèle, hypothèses et exploitation des résultats) ;
- > avis technique portant sur la conformité des caractéristiques géométriques préconisées pour l'aménagement des deux carrefours, en référence aux recommandations et guides techniques en vigueur.

Résilience des infrastructures de transport à La Réunion

La Réunion est confrontée à de nombreux défis pour assurer la résilience de ses infrastructures de transport. Lors d'une journée technique organisée par le Cerema en octobre 2023, plusieurs enjeux ont été mis en lumière :

- > des aléas naturels intenses et fréquents : cyclones, fortes précipitations, mouvements de terrain, érosion littorale ;
- > un patrimoine routier vulnérable : réseaux exposés, notamment en zones escarpées ou littorales ;
- > des contraintes budgétaires fortes : nécessité de hiérarchiser les interventions et de mieux planifier la maintenance ;
- > un besoin d'outils d'aide à la décision : pour mieux évaluer les vulnérabilités, gérer les actifs, et anticiper les effets du changement climatique ;
- > des enjeux de continuité territoriale et de sécurité des usagers, particulièrement en cas d'événements climatiques majeurs.

Les collectivités ont exprimé leur volonté de s'engager dans une démarche structurée de gestion patrimoniale et de résilience.



Le Cerema a apporté son expertise à travers la présentation de retours d'expériences, d'outils opérationnels et de méthodologies éprouvées, adaptées aux spécificités ultramarines. Il accompagne les gestionnaires d'infrastructures dans :

- > l'évaluation de l'état des ouvrages et des réseaux ;
- > la priorisation des actions de maintenance selon les risques et les usages ;
- > le développement d'une stratégie de résilience intégrant les aléas climatiques futurs.

En partenariat avec la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de La Réunion et les collectivités, le Cerema soutient une gestion proactive du patrimoine, contribuant à la sécurisation des déplacements et à l'adaptation durable des infrastructures réunionnaises.

Coopération polynésienne autour de la résilience territoriale

LES BESOINS DU TERRITOIRE

La Polynésie française est confrontée à de multiples risques naturels (inondations, submersion marine, érosion), amplifiés par le changement climatique. Le territoire, composé d'îles dispersées et à forte sensibilité environnementale, doit intégrer la résilience dans ses politiques d'aménagement. Lors des échanges avec le Cerema, plusieurs enjeux prioritaires ont été identifiés :

- > renforcer la capacité des collectivités locales à anticiper et à agir face aux aléas ;
- > développer une culture partagée de la résilience entre acteurs publics, techniciens et élus ;
- > adapter les documents de planification aux enjeux climatiques ;
- > mutualiser les outils, méthodes et retours d'expériences au sein du territoire ;
- > prendre en compte les spécificités insulaires dans les stratégies d'adaptation.



LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a mené une mission de coopération technique auprès de la commune de Punaauia, dans l'agglomération de Papeete sur l'île de Tahiti. Elle vise à diffuser des méthodes concrètes pour intégrer la résilience dans les démarches territoriales. L'accompagnement a reposé sur :

- > l'animation d'ateliers collaboratifs pour favoriser l'échange entre collectivités ;
- > la formation à des outils de diagnostic territorial et d'identification des vulnérabilités ;
- > le partage de retours d'expériences issus d'autres territoires ultramarins et hexagonaux ;
- > la structuration d'une dynamique collective autour des enjeux de résilience.

Cette coopération a permis aux acteurs locaux de mieux appréhender les leviers d'action et d'engager des démarches adaptées à la réalité polynésienne, dans une logique de développement durable et résilient.

Préserver les continuités écologiques à Rémire-Montjoly en Guyane

La ville de Rémire-Montjoly, confrontée à une urbanisation croissante, souhaite préserver sa riche biodiversité en luttant contre la fragmentation des habitats naturels.

Les infrastructures de transport entravent les déplacements de la faune et favorisent l'isolement des populations animales, avec des conséquences sur l'équilibre écologique local. Après l'achèvement de son Atlas de la Biodiversité Communale en 2023, la commune a exprimé le besoin d'un accompagnement technique pour identifier les zones sensibles et mettre en œuvre des aménagements concrets, comme des passages à faune prioritaires, afin de rétablir les continuités écologiques.



Le Cerema a accompagné la commune dans une démarche en plusieurs étapes :

- > identification des points de conflit entre infrastructures et faune ;
- > études de terrain sur les milieux et ouvrages existants ;
- > élaboration de solutions adaptées.

Il a proposé des aménagements concrets et leur faisabilité technique pour améliorer la transparence écologique, en modifiant certaines infrastructures ou en créant de nouveaux dispositifs de franchissement. Ce projet s'inscrit dans la Trame verte et bleue ainsi que dans la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, illustrant l'engagement de Rémire-Montjoly pour un développement respectueux de son environnement naturel.

Énergies marines renouvelables : un potentiel stratégique pour la Martinique

LES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ

Dans le cadre de la révision nationale de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la collectivité territoriale de martinique (CTM) souhaitait évaluer de manière précise le potentiel de développement des énergies marines renouvelables (EMR) sur son territoire.

L'objectif était d'identifier les filières les plus prometteuses, en tenant compte à la fois des contraintes environnementales, des autres usages maritimes et de la rentabilité économique. Cette étude stratégique a eu pour objectif d'orienter les choix futurs pour renforcer la souveraineté énergétique de l'île tout en répondant aux enjeux de transition écologique.



LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a conduit une étude approfondie sur le potentiel des EMR en Martinique, en s'appuyant sur son expérience dans l'Hexagone et en adaptant sa méthodologie au contexte ultramarin. L'analyse a intégré des critères techniques, économiques et environnementaux, et a permis d'identifier plusieurs zones favorables, notamment pour l'éolien flottant, avec un potentiel de production pouvant atteindre 1,7 GW.

Les résultats ont été présentés aux acteurs locaux en octobre 2024. Cette étude a permis à la CTM de disposer de données solides pour envisager le développement d'un projet structurant en faveur de l'indépendance énergétique de l'île.

Évaluation du téléphérique urbain Papang à Saint-Denis de La Réunion

À Saint-Denis de La Réunion, la mise en service du téléphérique urbain «Papang» en mars 2022 a marqué une avancée majeure en matière de mobilité durable. Deux ans après son lancement, la communauté intercommunale du nord de La Réunion (CINOR) et ses partenaires souhaitaient évaluer les impacts de ce nouvel équipement structurant.

L'objectif était d'identifier les bénéfices concrets pour les usagers, d'analyser les freins à son adoption, et de tirer des enseignements pour améliorer l'exploitation actuelle tout en orientant de futurs projets de transport par câble dans des territoires similaires.



Le Cerema a coordonné un retour d'expérience structuré autour de quatre axes : concertation, financement, exploitation et intermodalité.

Grâce à des enquêtes de terrain, des entretiens et une analyse documentaire, il a permis de dresser un bilan détaillé du projet. Ce travail a mis en lumière les réussites du Papang, tout comme des leviers pour renforcer sa fréquentation. Deux livrables sont prévus : un document de retour d'expérience à destination des porteurs de projets, et un ensemble de recommandations concrètes pour optimiser ce mode de transport à La Réunion et au-delà.

Les implantations de la direction



MAYOTTE

ANTENNE MAYOTTE

Abdallah Ben OMAR

abdallah.omar@cerema.fr

06 64 82 04 28



LA RÉUNION

AGENCE OCÉAN INDIEN

José-Luis DELGADO

jose-luis.delgado@cerema.fr

06 24 83 03 63



GUYANE

AGENCE GUYANE

Etienne JACQUES

etienne.jacques@cerema.fr

06 94 01 57 27



GUADELOUPE

AGENCE ANTILLES

Yannis CESARIN

yannis.cesarin@cerema.fr

06 90 92 52 35



MARTINIQUE



SAINT-MARTIN



SAINT-BARTHÉLEMY

SIEGE DE LA DIRECTION OUTRE-MER

Severine BES DE BERC

Directrice territoriale Outre-mer

severine.bes-de-berc@cerema.fr

06 20 05 31 21

Joëlle BERNARD

Assistante de direction

joelle.bernard@cerema.fr

06 59 49 46 47



POLYNÉSIE
FRANÇAISE



NOUVELLE
CALEDONIE



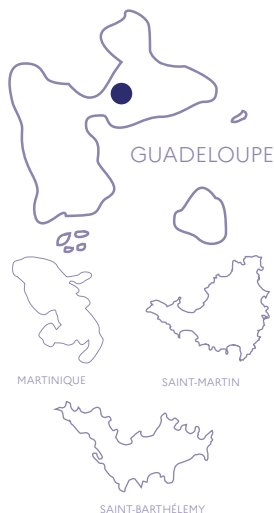
WALLIS
ET FUTUNA



SAINT-PIERRE
ET MIQUELON

L'agence Antilles

vos interlocuteurs



Immeuble antares, zac de la providence,
Dothémare 97 139 Les Abymes



Yannis CESARIN
Directeur de l'agence



yannis.cesarin@cerema.fr



+590 690 925235



Charlotte LE BRIS

DIRECTRICE ADJOINTE, DIRECTRICE DE
PROJET AMÉNAGEMENT, INGÉNIERIE
TERRITORIALE ET ENVIRONNEMENT

✉ charlotte.le-bris@cerema.fr
☎ +590 690 98 13 92



Françoise SYNESIUS

DIRECTRICE DE PROJET EN MOBILITÉ
ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

✉ francoise.synesius@cerema.fr
☎ +590 690 23 04 27



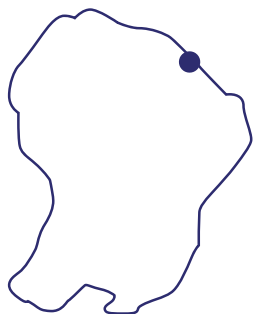
Fabien CEPRIKA

CHEF DE PROJET CUBE

✉ fabien.ceprika@cerema.fr
☎ +590 690 92 26 67

L'agence Guyane

vos interlocuteurs



GUYANE



25, rue madame Payé
97 300 Cayenne



Etienne JACQUES
Directeur de l'agence



etienne.jacques@cerema.fr



+594 694 01 57 27



Bénédicte BAXERRES

DIRECTRICE ADJOINTE, DIRECTRICE DE
PROJET INGÉNIERIE DES TERRITOIRES ET
MOBILITÉ



benedicte.baxerres@cerema.fr



06 48 24 13 75



Myrtia GEHIN

CHARGÉE D'ÉTUDES STRATÉGIES
TERRITORIALES



myrtia.gehin@cerema.fr



+594 694 47 09 89



Kahina REBOUL

CHEFFE DE PROJET EAU,
ENVIRONNEMENT ET RISQUES



kahina.reboul@cerema.fr



+594 694 07 34 69



Yann LE CORNEC

CHARGÉ D'ÉTUDES EAU, RISQUES ET
ENVIRONNEMENT



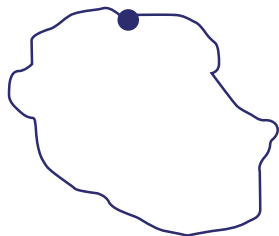
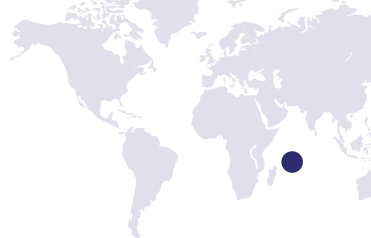
yann.le-cornec@cerema.fr



+594 694 05 23 47

L'agence Océan Indien

vos interlocuteurs



LA RÉUNION



50 boulevard du Chaudron
97 490 Sainte-Clotilde



José Luis DELGADO
Directeur de l'agence



jose-luis.delgado@cerema.fr



06 24 83 03 63



Yvan LEFEUVRE

DIRECTEUR DE PROJET
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

✉ yann.lefeuvre@cerema.fr
☎ 07 61 59 39 62



Jonathan PRIESTER

DIRECTEUR DE PROJET INGÉNIERIE DES
TERRITOIRES ET MOBILITÉS

✉ jonathan.priester@cerema.fr
☎ 06 62 82 99 70



Fanny COULON

CHEFFE DE PROJET ENVIRONNEMENT,
RISQUES ET LITTORAL

✉ fanny.coulon@cerema.fr
☎ 06 64 84 89 54



Stéphane HUET

CHEF DE PROJET INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT ET MOBILITÉS

✉ stephane.huet@cerema.fr
☎ 06 65 84 43 17



Adèle FINDINIER

CHARGÉE D'ÉTUDES STRATÉGIES
TERRITORIALES POLYNÉSIE

✉ adele.findinier@cerema.fr
☎ 06 61 22 27 95



Solène RIVIERE

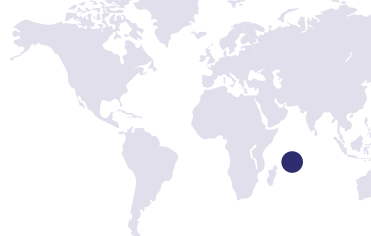
CHARGÉE D'ÉTUDES EN INGÉNIERIE DES
TERRITOIRES ET MOBILITÉS

✉ solene.riviere@cerema.fr
☎ 06 63 38 03 27

L'agence Océan Indien

Antenne Mayotte

vos interlocuteurs



MAYOTTE



Technopole de Mayotte
431 Rue du Château d'eau
97 660 Dombeni



Abdallah Ben OMAR
Responsable de l'antenne
Directeur adjoint de l'agence



abdallah.omar@cerema.fr



06 24 83 03 63
06 64 82 04 28



Florent SIBENALER

CHEF DE MISSION - AMO LEMA

✉ florent.sibenaler@cerema.fr
☎ 06 64 83 67 02



Clotilde BERTIN

CHARGÉE DE PROJET AMO LEMA

✉ clotilde.bertin@cerema.fr
☎ 06 99 37 22 08



Andréa ACKERMANN

CHARGÉE D'OPÉRATION AMO LEMA

✉ andrea.ackermann@cerema.fr

ÉLUS, INGÉNIEURS, TECHNICIENS

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES GRÂCE AUX FORMATIONS DU CEREMA

En présentiel ou à distance, nos sessions allient connaissances théoriques et études de cas pratiques, pour une formation concrète et directement applicable sur le terrain, sur la base des accompagnements réalisés par le Cerema.



2 675
participants
formés en 2024

1 *formation*
certifiante
en gestion du
patrimoine
d'ouvrages d'art



Plus de **40** *formations*
conçues pour répondre
aux besoins des différents
secteurs d'activités



97,1%
de taux de satisfaction
parmi nos apprenants



Découvrez notre offre de formation pour 2025
www.cerema.fr/formation



Des formations dédiées aux élus

Le Cerema a développé une offre de formation spécialement conçue pour les élus pour répondre à leurs besoins spécifiques, au plus près de leurs préoccupations dans leurs territoires.



LE CEREMA, REFERENT PUBLIC EN AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DEFI CLIMATIQUE

**TOUTES NOS
ACTUALITÉS,
SOLUTIONS, ACTIVITÉS
ET SERVICES**
cerema.fr

**NOTRE OFFRE
AUX COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES :
REJOIGNEZ-NOUS !**
cerema.fr/collectivites-territoriales

**NOTRE PLATEFORME
D'EXPERTISE
COOPÉRATIVE**
expertises-territoires.fr

**NOS RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**
doc.cerema.fr

NOUS CONTACTER
dterom.cerema@cerema.fr

Adresses :

AGENCE ANTILLES
KANN'OPE-Bâtiment F, Dothémare
97 139 Les Abymes

AGENCE GUYANE
25, rue madame Payé
97 300 Cayenne

AGENCE OCÉAN INDIEN
50 boulevard du Chaudron
97 490 Sainte-Clotilde

ANTENNE MAYOTTE
Technopole de Mayotte
431 Rue du Château d'eau
97 660 Dembéné

Siège social :
2, rue Antoine-Charial
69003 Lyon - France

cerema.fr/contact

  [@cerema](https://www.youtube.com/c/cerema)